



Égalité recherchée : Sortir de la pauvreté au travail

Escuminac, 1^{er} mai 2018 – Dans le cadre de la fête des travailleuses et travailleurs du 1^{er} mai 2018, la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (TCGFGÎM) rappelle que malgré la hausse du salaire minimum à 12 \$ de l'heure, le salaire minimum projeté est insuffisant pour assurer une vie décente pour les centaines de milliers de travailleuses et travailleurs faiblement rémunérés au Québec.

Un salaire minimum insuffisant pour sortir de la pauvreté

L'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) a récemment dévoilé un nouvel indice de revenu viable, qui permet aux personnes non seulement de couvrir leurs besoins de base comme s'alimenter, se vêtir ou se loger, mais également de sortir de la pauvreté, c'est-à-dire d'avoir une marge de manœuvre financière suffisante pour des imprévus, des soins de santé ou encore se permettre d'avoir des loisirs. Pour une personne seule, le revenu disponible nécessaire selon le calcul de revenu viable varie de 22 285 \$ (Trois-Rivières) à 29 402 \$ (Sept-Îles). Celui d'une personne monoparentale avec un enfant varie de 31 535 \$ à 39 101 \$.

Or les travailleuses et travailleurs au salaire minimum, même avec l'augmentation à 12 \$ de l'heure et en travaillant à plein temps et à l'année, n'atteindront pas les seuils de revenu viable.

Les effets positifs d'une augmentation substantielle du salaire minimum vont au-delà de l'amélioration des conditions de vie et de travail des quelque 220 000 personnes qui travaillent au salaire minimum en 2017, dont environ 60 % sont des femmes. Une telle augmentation améliorerait la condition des personnes qui gagnent un salaire légèrement plus élevé que le salaire minimum, mais qui demeurent tout de même pauvres : Le quart (23 %) des salarié-es du Québec gagnent 15 \$ heure et moins (2016). 63 % sont des femmes. Source : Statistique Canada

Une campagne de sensibilisation

Pour illustrer les effets positifs d'un salaire viable, la TCGFGÎM a conçu une série de vignettes qui sont diffusées sur les réseaux sociaux entre le 23 avril et le 4 mai 2018. Ces vignettes avaient comme objectif de démontrer concrètement comment un salaire viable peut faire la différence dans la vie des travailleuses et des travailleurs à bas salaire. Les sommes supplémentaires gagnées par les personnes visées par une augmentation du salaire minimum sont pour la plupart directement réinvesties en achat local. Une augmentation du salaire minimum contribue donc à l'économie locale et régionale. Enfin, les vignettes avaient pour but de démontrer que toutes les travailleuses et tous les travailleurs devraient pouvoir vivre dignement et faire des choix. <https://www.facebook.com/tableconcertationfemmesgim/>

– 30 –

SOURCE :

Mireille Chartrand, coordonnatrice

Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

581 886-4650 - contact@femmesgim.qc.ca